

Ecole des Sciences sociales et politiques de Lille CONFERENCE DE M. GROUSSAU

La seconde conférence de l'Ecole des Sciences sociales et politiques de Lille, dirigée avec tant de talent par M. E. Dutoit, avait attiré un nombre considérable de personnes.

Après ce préambule, M. le député Groussau aborde son sujet : le Traité de Paix et les régions dévastées. En quelques observations préliminaires, le distingué conférencier constate avec regret les fautes de ce traité.

Après ce préambule, M. le député Groussau aborde son sujet : le Traité de Paix et les régions dévastées. En quelques observations préliminaires, le distingué conférencier constate avec regret les fautes de ce traité.

La victoire est due, sans doute, à la France entière, qui a donné ses enfants pour la défendre, mais elle est due aussi aux alliés, qui ont servi de remparts contre l'invasion.

Le point de vue militaire, nous avons obtenu la réduction des effectifs, la démolition du matériel allemand, la délimitation d'une zone de 50 kilomètres au-delà du Rhin.

Privée de l'aide de la nature, la France est obligée d'avoir recours aux alliances étrangères.

Pour la réparation des dommages, l'article 231 du Traité de Paix déclare que les Allemands sont responsables ; malheureusement il ne s'en tient pas à ce beau principe.

Il faut réparer : les dommages causés aux personnes ; victimes civiles et militaires, travailleurs (dits volontaires), à qui l'on a retiré des pensions, et ceux causés aux biens en conséquence directe des hostilités ou des opérations militaires.

Abordant le troisième point de sa conférence : le chatiment des coupables, l'orateur rappelle le rapport fait à la Chambre par M. Barthou, déclarant qu'il n'est pas possible de laisser impunis tous ceux qui ont commis un crime pendant la guerre.

Journal de Roubaix

ROUBAIX

Aujourd'hui, samedi 17 janvier : Aujourd'hui, saint Antoine ; demain, Chaire de Saint-Pierre.

Avia à nos Lecteurs NOUS PUBLIERONS dans l'après-midi d'aujourd'hui, samedi, UNE EDITION SPECIALE donnant les résultats de l'élection présidentielle, qui doit avoir lieu, à deux heures et demie, à Versailles.

A PROPOS DE CHARBON

La note que nous avons publiée le 15 sur la question de la livraison du charbon a été favorablement accueillie par la population. Elle a motivé, de la part de l'Administration municipale, les explications suivantes qu'elle nous prie d'insérer :

1° Pour garantir le poids des sacs de charbon livrés au public ; 2° Pour régler le prix de vente des charbons et les marchés se procurant à la mine, et vous citez comme exemple le texte d'un arrêté du Préfet d'Ille-et-Vilaine, lequel fixe, pour la vente libre, des prix maximums.

Or, les réclamations qui nous parviennent de plus en plus nombreuses ne permettent pas de nous en tenir à ce régime de contrôle. Il devient nécessaire d'y remédier au plus tôt.

Le premier de ces moyens, c'est d'exiger, dans la manutention préalable au transport, la pesée, la mise en sacs et le chargement, soit le sac et toute la précieuse matière, et cela sous le contrôle d'un agent, muni d'un mandat, pour peser et peser la totalité des sacs.

Le deuxième moyen, c'est de faire peser, au point de départ, les sacs de charbon qui sont livrés, et de constater, en cas de manquant constaté, d'en saisir le service de police compétent.

En ce qui concerne l'arrêté du Préfet d'Ille-et-Vilaine, que vous nous donnez comme exemple, et qui s'agit de sacs de charbon supplémentaires d'origine quelconque, mais de charbons de ravitaillement mis à disposition des marchés par l'Office Départemental d'Ille-et-Vilaine, pour être distribués ou vendus à la population, au même titre que ceux mis à notre disposition par l'Office du Nord pour être livrés, suivant nos instructions, à nos habitants, par le Consortium Charbonnier.

Les charbons d'Ille-et-Vilaine, comme nos charbons, sont des charbons contingents. C'est le mode de répartition qui lui diffère. En Ille-et-Vilaine, il y a un contingent à Roubaix, c'est la vente en régie, et nous ne croyons pas que notre façon de répartir notre contingent, qui garantit à tous nos habitants une répartition régulière, puisse être jugée soit inférieure, soit équivalente à celle du département précité.

Nous avons constaté du reste, d'après votre article, et cela ne nous a point surpris, que les prix des charbons d'Ille-et-Vilaine sont sensiblement supérieurs à ceux que nous avons pu jusqu'à présent pratiquer.

LES FUNERAILLES DE M. JUSTIN RUFFELET ANCIEN PRESIDENT DE L'UNION CATHOLIQUE DE ROUBAIX

Vendredi, ont eu lieu, à dix heures, en l'église Notre-Dame, au milieu d'une assistance considérable, les funérailles de M. Justin Ruffelet, avocat, membre du Conseil Paroissial de l'église Notre-Dame, membre du Tiers-Ordre de Saint-François d'Assise, fondateur des anciens Présidents de l'Union Catholique de Roubaix.

La levée du corps a été faite au domicile du défunt, 4, rue Nationale, par M. le chanoine Bataille, doyen de la paroisse. Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Félix Chateley, avocat, ancien sénateur du Nord, Jules Bonnel, Henri Mulliez, Albert Desbours et M. Honoré Crocq.

Le deuil était conduit par MM. Jules et Stanislas Ruffelet, fils du défunt, et MM. Alphonse Wibaux, chevalier de la Légion d'honneur, Désiré Wibaux et Georges Leclair, ses beaux-frères, qu'accompagnaient MM. l'abbé Corset, l'abbé Delepoulle, l'abbé Gougny, supérieur de l'Institution N.-D. des Victoires.

Dans l'assistance, on remarquait un très grand nombre de personnalités ecclésiastiques, entre autres Mgr Leclercq, prélat de la Maison de Sa Sainteté, archevêque de Roubaix-Tourcoing, doyen de St-Christophe à Tourcoing ; MM. les chanoines Leconte, directeur général ; Massuelier, directeur de la Croix du Nord ; Dutoit, secrétaire général des Facultés catholiques de Lille, et la plupart des membres du clergé des diverses paroisses de la ville et des environs.

On remarquait encore M. Pierre Lestienne, président de l'Union Catholique, les docteurs G. et H. Goussier, MM. Jules Ernoul, Bonami Wibaux, Louis Lepoutre, Louis Wattine ; des membres du Barreau et un très grand nombre de notabilités industrielles et commerciales de la ville. L'absoute fut donnée par M. le vicaire général Leconte.

INCENDIES à la « Brasserie Roubaisienne » Boulevard d'Halluin

Jeu, vers 15 h. 30, tandis que le garçon d'écure de la Brasserie Roubaisienne, boulevard d'Halluin, était occupé à descendre du grenier à fourrages l'avoine nécessaire au repas des chevaux, un incendie éclata dans un grenier où, quelques jours auparavant, avait été emmagasinée une grande quantité de paille, environ 10.000 kilos.

Sitôt l'alarme donnée et les pompiers prévenus, M. Pihet, directeur de la Brasserie, aide de tous les employés, se mit à combattre l'incendie à l'aide de seaux d'eau, malgré l'épaisse fumée qui se dégageait du foyer.

L'auto-pompe arriva bientôt et, sous l'habile direction de M. le lieutenant Craye, les pompiers firent leur possible pour établir la part du feu, tandis que deux lances étaient mises en action.

Comprenant que tout péril ne serait plus que lorsque le feu ne trouverait plus de matière facilement inflammable, les employés, sous la direction de M. Pihet, qui, comme eux, se mit à l'œuvre, débarrassèrent le grenier de toute la paille.

Heureusement, à cette heure-là, de l'importante cavalerie qui possède cette société, il n'y avait rien de précieux, et, par conséquent, qu'on put faire sortir, sitôt l'alarme donnée.

CROIX DÉPART DE M. LECOQ, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE MAIRIE

Le tableau rectificatif de la liste électorale est déposé à la Mairie, à partir d'aujourd'hui. Les demandes d'inscription et de radiation devront être formées jusqu'au 4 février inclus.

UN JEUNE ENFANT EGARE EST RETROUVÉ A WASQUEHAL. — Dans la soirée d'hier, vers dix heures, un jeune enfant, âgé de 7 ans, de nationalité anglaise, demeurant rue de la Gare, était sorti de son domicile et s'était égaré. Il fut heureusement rencontré au passage par un passant qui le ramena chez lui, à la grande joie de ses parents inquiets, qui cherchaient leur enfant.

WATTRELOS Réunion du Conseil municipal

Le Conseil municipal s'est réuni en session extraordinaire vendredi soir, à la salle ordinaire de la Mairie, sous la présidence de M. Desbours, maire, assisté de M. Desbours, adjoint, M. Dobbies, secrétaire de séance.

Suivant le programme établi pour l'ordre du jour, lecture est faite du procès-verbal de la séance précédente, qui est approuvé. A ce propos, M. Desbours fait une remarque, disant que la représentation proportionnelle dans les Commissions administratives n'est que de 1/3 alors que logiquement elle devrait être de 1/2.

Après cette discussion, la proposition des Commissions réunies jeudi, tendant à un accord provisoire entre les parties contractantes, est mise aux voix et acceptée à l'unanimité.

Allocations militaires. — Les familles dont les enfants ont été tués pendant les classes 18, 19 et 20, qui n'ont pas fait leur demande d'allocation, devront se présenter à la Mairie, Bureau du Secrétaire, 2, rue Michel, avant le 24 janvier dernier délai.

VENTE PUBLIQUE D'OBJETS SAISIS aura lieu mardi 20, à 14 h., au bureau des douanes de Wattrelos-rouge, comportant 30 kilos de charbon, 8 sacs de blé, 2 sacs de bière, 4 k. 50 chaux à air, 6 k. cartouches pleines, 15 kil. imprimés.

LANNY FELS-BOURG Le crime d'une grand-mère L'ENQUETE

L'enquête se poursuit activement sur le cas de la femme Detand, accusée d'avoir étranglé son petit-fils, et de l'avoir ensuite jeté dans une tranchée abandonnée. Les divers témoins dont a parlé sa fille, âgée de 14 ans, au moment où se perpétra le crime, seront interrogés.

CREDIT FRANCAIS 15, Rue de Lille, TOURCOING

aux meilleures conditions de crédit et souscription aux Obligations Nouvelles Crédit Foncier de France 8 1/2 0/0.

LILLE LE BUREAU DU SYNDICAT AGRICOLE DE L'ARRONDISSEMENT DE LILLE

LE BUREAU DU SYNDICAT AGRICOLE DE L'ARRONDISSEMENT DE LILLE s'est réuni sous la présidence de M. Georges Poit, Le Président a estimé nécessaire le fonctionnement du Syndicat pour les achats de semences et d'engrais.

TOURCOING AU BUREAU DE BIENFAISANCE L'INSTALLATION de la Commission administrative

Il a été procédé, vendredi matin, à onze heures, sous la présidence de M. le docteur François Leduc, maire de Tourcoing, conseiller général, à l'installation des membres de la Commission administrative du Bureau de Bienfaisance.

Cette administration charitable est composée de MM. Jules Desvauvais, Albert Lambion, Edouard Desmettre, Désiré Parsy, nommés par arrêté préfectoral du 10 janvier dernier, et de MM. Désiré Six et Aimé Saillan, conseillers municipaux, délégués de l'assemblée communale.

En quelques mots, M. le docteur Leduc a adressé ses félicitations aux membres de la nouvelle administration du Bureau de Bienfaisance. M. le Maire le connaît de longue date ; il sait qu'ils sauront toujours soulager les infortunes d'une manière efficace, et concilier les intérêts des malheureux avec ceux de la ville.

LA JEUNESSE CATHOLIQUE UNE CAUSERIE DE M. LE CHANOINE LELEU

La réunion du Groupe de Jeunesse Catholique de la paroisse St-Louis a eu lieu jeudi, dans la soirée, au local habituel. Bien que quelques jours aient répondu à l'appel, qui leur avait été fait, la séance s'ouvrit à 8 heures.

M. l'abbé Bittiberre, vicaire de la paroisse, présenta M. le chanoine Leleu, qui, avec le dévouement qu'on lui connaît, se prodigua sans compter à toutes les œuvres de jeunesse de la paroisse.

CREDIT FRANCAIS 15, Rue de Lille, TOURCOING

aux meilleures conditions de crédit et souscription aux Obligations Nouvelles Crédit Foncier de France 8 1/2 0/0.

LILLE LE BUREAU DU SYNDICAT AGRICOLE DE L'ARRONDISSEMENT DE LILLE

LE BUREAU DU SYNDICAT AGRICOLE DE L'ARRONDISSEMENT DE LILLE s'est réuni sous la présidence de M. Georges Poit, Le Président a estimé nécessaire le fonctionnement du Syndicat pour les achats de semences et d'engrais.

TOURCOING AU BUREAU DE BIENFAISANCE L'INSTALLATION de la Commission administrative

Il a été procédé, vendredi matin, à onze heures, sous la présidence de M. le docteur François Leduc, maire de Tourcoing, conseiller général, à l'installation des membres de la Commission administrative du Bureau de Bienfaisance.

LA JEUNESSE CATHOLIQUE UNE CAUSERIE DE M. LE CHANOINE LELEU

La réunion du Groupe de Jeunesse Catholique de la paroisse St-Louis a eu lieu jeudi, dans la soirée, au local habituel. Bien que quelques jours aient répondu à l'appel, qui leur avait été fait, la séance s'ouvrit à 8 heures.

LA JEUNESSE CATHOLIQUE UNE CAUSERIE DE M. LE CHANOINE LELEU

La réunion du Groupe de Jeunesse Catholique de la paroisse St-Louis a eu lieu jeudi, dans la soirée, au local habituel. Bien que quelques jours aient répondu à l'appel, qui leur avait été fait, la séance s'ouvrit à 8 heures.

M. l'abbé Bittiberre, vicaire de la paroisse, présenta M. le chanoine Leleu, qui, avec le dévouement qu'on lui connaît, se prodigua sans compter à toutes les œuvres de jeunesse de la paroisse.

CREDIT FRANCAIS 15, Rue de Lille, TOURCOING

aux meilleures conditions de crédit et souscription aux Obligations Nouvelles Crédit Foncier de France 8 1/2 0/0.

LILLE LE BUREAU DU SYNDICAT AGRICOLE DE L'ARRONDISSEMENT DE LILLE

LE BUREAU DU SYNDICAT AGRICOLE DE L'ARRONDISSEMENT DE LILLE s'est réuni sous la présidence de M. Georges Poit, Le Président a estimé nécessaire le fonctionnement du Syndicat pour les achats de semences et d'engrais.

TOURCOING AU BUREAU DE BIENFAISANCE L'INSTALLATION de la Commission administrative

Il a été procédé, vendredi matin, à onze heures, sous la présidence de M. le docteur François Leduc, maire de Tourcoing, conseiller général, à l'installation des membres de la Commission administrative du Bureau de Bienfaisance.

LA JEUNESSE CATHOLIQUE UNE CAUSERIE DE M. LE CHANOINE LELEU

La réunion du Groupe de Jeunesse Catholique de la paroisse St-Louis a eu lieu jeudi, dans la soirée, au local habituel. Bien que quelques jours aient répondu à l'appel, qui leur avait été fait, la séance s'ouvrit à 8 heures.

LA JEUNESSE CATHOLIQUE UNE CAUSERIE DE M. LE CHANOINE LELEU

La réunion du Groupe de Jeunesse Catholique de la paroisse St-Louis a eu lieu jeudi, dans la soirée, au local habituel. Bien que quelques jours aient répondu à l'appel, qui leur avait été fait, la séance s'ouvrit à 8 heures.

M. l'abbé Bittiberre, vicaire de la paroisse, présenta M. le chanoine Leleu, qui, avec le dévouement qu'on lui connaît, se prodigua sans compter à toutes les œuvres de jeunesse de la paroisse.